

**Extrait du registre des Délibérations de Monsieur le  
Président  
du Syndicat Mixte Canche et Affluents (Symcécia)**

**Réunion du 23 octobre 2017**

L'an deux mille dix-sept, le vingt-trois octobre à quatorze heures trente, les Membres du Syndicat Mixte Canche et Affluents se sont réunis au 19 Place d'Armes à Hesdin, sous la présidence de Monsieur Bruno ROUSSEL, suite de convocation en date du 03 Octobre 2017.

Etai ent présents :

**Monsieur Henri BOITEL, Monsieur Freddy BLOQUET, Monsieur Jean-Marie TINCHON, Monsieur Claude COQUART et Monsieur Marc RICART** délégués représentant la communauté de communes Ternois com ; **Monsieur Philippe LEJOSNE et Monsieur Jean-Claude DARQUE** délégués représentant la communauté de communes des 7 vallées ; **Monsieur Bruno ROUSSEL, Monsieur Lucien BONVOISIN et Jean LEBAS** délégués représentant la communauté d'agglomération des deux baies en Montreuillois ; **Monsieur Thierry CAZIN** délégué représentant la communauté de communes de Desvres Samer ; **Monsieur Nicolas PICHONNIER** délégués représentant la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; **Monsieur Damien BRICOUT** délégué représentant la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois.

Pourvoir :

Absents excusés :

Madame Mary BONVOISIN, Monsieur Pierre-Georges Dachicourt, Monsieur Daniel FASQUELLE et Monsieur Jean-Claude DESCHARLES délégués représentants la Communauté de Communes des deux baies en Montreuillois ; Monsieur Bernard TAFFIN et Monsieur Bernard BAYOT délégués représentants la Communauté de Communes des 7 vallées. Monsieur Christophe COFFRE délégué représentant la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois. Madame Pierette DUEZ délégués représentant la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois.

**Nombre de délégués en exercice : 14**

**Nombre de délégués présents : 13**

**Nombre de délégués présents représentant le quorum : 9**

- Titulaires : 8

- Suppléants : 1

**Nombre de délégués absents représentés : 0**

Exercice de la compétence GEMAPI sur le bassin de la Canche

Assistance technique, juridique et financière dans le cadre d'un  
groupement de commande entre le Symcécia, la Communauté  
d'Agglomération des 2 Baies en Montreuillois et la Communauté  
de communes des Campagnes de l'Artois

Afin de définir un scénario partagé pour l'exercice de la compétence GEMAPI, il est proposé de confier une mission à un prestataire dans le cadre d'une assistance technique, juridique et financière.

Cette expertise est proposée dans le cadre de l'appel à projet piloté par l'Agence de l'Eau Artois-Picardie avec un financement à hauteur de 70 %. La part restant à charge sera répartie dans le cadre de la participation au budget du Symcécia pour l'année 2018.

Après consultation des EPCI au préalable de la réunion du Conseil Syndical, il est proposé de constituer un groupement de commande entre le Symcécia, représentant l'ensemble des EPCI du bassin de la Canche, la Communauté d'Agglomération des 2 Baies en Montreuillois (CA2BM) et la Communauté de communes des Campagnes de l'Artois (CCCA), compte-tenu de leurs souhaits d'étendre cette réflexion sur l'ensemble de leur périmètre et par conséquent au-delà du bassin de la Canche. Cette démarche permet de bénéficier d'une prestation unique et cohérente et également de mutualiser les coûts. Il est proposé de désigner le Symcécia en tant que coordonnateur du groupement.

Après consultation au titre des marchés publics, le plan de financement définitif sera communiqué à l'ensemble des EPCI et intégré dans le cadre du budget 2018.

Il est proposé d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention du groupement de commande avec la CA2BM et la CCCA comprenant la clé de financement.

La mission sera conduite par un Comité de Pilotage comprenant les maîtres d'ouvrage de l'étude et les représentants des autres EPCI du bassin Canche.

VOTE DE L'ASSEMBLEE

Rapport adopté à l'unanimité

**Certifié exécutoire par le Président du comité syndical,  
compte tenu de la transmission en sous-préfecture,  
le 17/11/2017 et de la publication et  
de l'affichage le 29/10/2017.**



**REÇU LE**

17 NOV. 2017

**SOUS-PREFECTURE  
de MONTREUIL-sur-MER**

**Extrait du registre des Délibérations de Monsieur le  
Président  
du Syndicat Mixte Canche et Affluents (Symbcées)**

**Réunion du 23 octobre 2017**

L'an deux mille dix-sept, le vingt-trois octobre à quatorze heures trente, les Membres du Syndicat Mixte Canche et Affluents se sont réunis au 19 Place d'Armes à Hesdin, sous la présidence de Monsieur Bruno ROUSSEL, suite de convocation en date du 03 Octobre 2017.

Etaient présents :

**Monsieur Henri BOITEL, Monsieur Freddy BLOQUET, Monsieur Jean-Marie TINCHON, Monsieur Claude COQUART et Monsieur Marc RICART** délégués représentant la communauté de communes Ternois com ; **Monsieur Philippe LEJOSNE et Monsieur Jean-Claude DARQUE** délégués représentant la communauté de communes des 7 vallées ; **Monsieur Bruno ROUSSEL, Monsieur Lucien BONVOISIN et Jean LEBAS** délégués représentant la communauté d'agglomération des deux baies en Montreuillois ; **Monsieur Thierry CAZIN** délégué représentant la communauté de communes de Desvres Samer ; **Monsieur Nicolas PICHONNIER** délégués représentant la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; **Monsieur Damien BRICOUT** délégué représentant la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois.

Pourvoir :

Absents excusés :

**Madame Mary BONVOISIN, Monsieur Pierre-Georges Dachicourt, Monsieur Daniel FASQUELLE et Monsieur Jean-Claude DESCHARLES** délégués représentant la Communauté de Communes des deux baies en Montreuillois ; **Monsieur Bernard TAFFIN et Monsieur Bernard BAYOT** délégués représentant la Communauté de Communes des 7 vallées. **Monsieur Christophe COFFRE** délégué représentant la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois. **Madame Pierette DUEZ** délégués représentant la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois.

**Nombre de délégués en exercice : 14**

**Nombre de délégués présents : 13**

**Nombre de délégués présents représentant le quorum : 9**

- Titulaires : 8
- Suppléants : 1

**Nombre de délégués absents représentés : 0**



**REÇU LE**

17 NOV. 2017

**SOUS-PREFECTURE  
de MONTREUIL-sur-MER**

Caractérisation et identification des zones humides

Dans le cadre de la mise en compatibilité du SAGE de la Canche (approuvé en 2011) avec le SDAGE Artois-Picardie 2016-2021, la CLE a initié une expertise concernant la caractérisation des enjeux des zones humides et un complément à l'identification. Une première phase a été consacrée à la définition d'une méthodologie de mars à septembre 2017 (2 stagiaires) et sera présentée prochainement en séance plénière de la CLE. Il est proposé de mettre en œuvre cette méthodologie par une nouvelle mission à partir de mars 2018, encadrée par le Symbcées avec des moyens en régie.

Le coût et le plan de financement prévisionnel sont les suivants :

Action	ETP estimé	Durée totale	Montant prévisionnel en € TTC
Identification de nouvelles zones humides et caractérisation des enjeux	2 ETP	8 mois	34 560,00
Étude des fonctionnalités	2 ETP	4 mois	17 440,00
<b>Total</b>	<b>2 ETP</b>	<b>12 mois</b>	<b>52 000,00</b>

Partenaires du projet	% d'intervention	Montant en TTC
Agence de l'Eau Artois Picardie	50	26 000,00
Région Hauts de France	30	15 600,00
Symbcées	20	10 400,00
<b>TOTAL</b>	<b>100</b>	<b>52 000,00</b>

Il est proposé aux membres de l'assemblée de présenter ce projet auprès des partenaires. Sous réserve de confirmation des co-financements proposés, la part restante à charge sera prévue au budget 2018 du Symbcées.

VOTE DE L'ASSEMBLEE

Rapport adopté à l'unanimité

**Certifié exécutoire par le Président du comité syndical,  
compte tenu de la transmission en sous-préfecture,  
le \_\_\_\_\_ et de la publication et  
de l'affichage le \_\_\_\_\_**

  
Symbcées  
Agir ensemble pour la Canche et ses affluents

**Extrait du registre des Délibérations de Monsieur le  
Président  
du Syndicat Mixte Canche et Affluents (Symcécia)**

**Réunion du 23 octobre 2017**

L'an deux mille dix-sept, le vingt-trois octobre à quatorze heures trente, les Membres du Syndicat Mixte Canche et Affluents se sont réunis au 19 Place d'Armes à Hesdin, sous la présidence de Monsieur Bruno ROUSSEL, suite de convocation en date du 03 Octobre 2017.

Etaient présents :

**Monsieur Henri BOITEL, Monsieur Freddy BLOQUET, Monsieur Jean-Marie TINCHON, Monsieur Claude COQUART et Monsieur Marc RICART** délégués représentant la communauté de communes Ternois com ; **Monsieur Philippe LEJOSNE et Monsieur Jean-Claude DARQUE** délégués représentant la communauté de communes des 7 vallées ; **Monsieur Bruno ROUSSEL, Monsieur Lucien BONVOISIN et Jean LEBAS** délégués représentant la communauté d'agglomération des deux baies en Montreuillois ; **Monsieur Thierry CAZIN** délégué représentant la communauté de communes de Desvres Samer ; **Monsieur Nicolas PICHONNIER** délégués représentant la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; **Monsieur Damien BRICOUT** délégué représentant la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois.

Pouvoir :

Absents excusés :

Madame Mary BONVOISIN, Monsieur Pierre-Georges Dachicourt, Monsieur Daniel FASQUELLE et Monsieur Jean-Claude DESCHARLES délégués représentants la Communauté de Communes des deux baies en Montreuillois ; Monsieur Bernard TAFFIN et Monsieur Bernard BAYOT délégués représentants la Communauté de Communes des 7 vallées. Monsieur Christophe COFFRE délégué représentant la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois. Madame Pierette DUEZ délégués représentant la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois.

Nombre de délégués en exercice : 14

Nombre de délégués présents : 13

Nombre de délégués présents représentant le quorum : 9

- Titulaires : 8

- Suppléants : 1

Nombre de délégués absents représentés : 0

**2016-2017**

**Aménagement barrage de Marant**

Pour faire suite aux délibérations n° 4 du 18 octobre 2016 et 16 du 24 avril 2017, relatives au programme de travaux de restauration de cours d'eau 2016-2017, il est proposé aux membres de l'assemblée d'autoriser le président à signer le devis n° 2 de l'entreprise LEBLEU correspondant aux travaux sur le barrage de Marant pour un montant de 71 594.40 € ainsi que le complément de travaux pour un montant de 4 125.60 € TTC.

Les dépenses et recettes sont prévues au BP 2017.

**VOTE DE L'ASSEMBLEE**

Rapport adopté à l'unanimité

**Certifié exécutoire par le Président du comité syndical, compte tenu de la transmission en sous-préfecture, le 17/11/2017 et de la publication et de l'affichage le 20/11/2017.**

  
Symcécia  
Agir ensemble pour le Canche et ses affluents



**REÇU LE**

17 NOV. 2017

**SOUS-PREFECTURE  
de MONTREUIL-sur-MER**

**Extrait du registre des Délibérations de Monsieur le  
Président  
du Syndicat Mixte Canche et Affluents (Synacéa)**

**Réunion du 23 octobre 2017**

L'an deux mille dix-sept, le vingt-trois octobre à quatorze heures trente, les Membres du Syndicat Mixte Canche et Affluents se sont réunis au 19 Place d'Armes à Hesdin, sous la présidence de Monsieur Bruno ROUSSEL, suite de convocation en date du 03 Octobre 2017.

Etaients présents :

**Monsieur Henri BOITEL, Monsieur Freddy BLOQUET, Monsieur Jean-Marie TINCHON, Monsieur Claude COQUART et Monsieur Marc RICART** délégués représentant la communauté de communes Ternois com ; **Monsieur Philippe LEJOSNE et Monsieur Jean-Claude DARQUE** délégués représentant la communauté de communes des 7 vallées ; **Monsieur Bruno ROUSSEL, Monsieur Lucien BONVOISIN et Jean LEBAS** délégués représentant la communauté d'agglomération des deux baies en Montreuillois ; **Monsieur Thierry CAZIN** délégué représentant la communauté de communes de Desvres Samer ; **Monsieur Nicolas PICHONNIER** délégués représentant la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; **Monsieur Damien BRICOUT** délégué représentant la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois.

Pourvoir :

Absents excusés :

Madame Mary BONVOISIN, Monsieur Pierre-Georges Dachicourt, Monsieur Daniel FASQUELLE et Monsieur Jean-Claude DESCHARLES délégués représentants la Communauté de Communes des deux baies en Montreuillois ; Monsieur Bernard TAFFIN et Monsieur Bernard BAYOT délégués représentants la Communauté de Communes des 7 vallées. Monsieur Christophe COFFRE délégué représentant la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois. Madame Pierette DUEZ délégués représentant la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois.

Nombre de délégués en exercice : 14

Nombre de délégués présents : 13

Nombre de délégués présents représentant le quorum : 9

- Titulaires : 8

- Suppléants : 1

Nombre de délégués absents représentés : 0

**Programme travaux de restauration de cours d'eau  
2017-2018**

**Aménagement barrage de Rollancourt**

Pour faire suite à la délibération n° 18 du 24 avril 2017, relative au programme de travaux de restauration de cours d'eau 2017-2018, il est proposé aux membres de l'assemblée d'autoriser le président à signer les devis n° 16.09.0343 et 17.05.0524 d'un montant de 20 756.00 € TTC et 14 626.68 € TTC de l'entreprise PATOUX correspondant aux travaux sur le barrage de Rollancourt.

Les dépenses et recettes sont prévues au budget primitif 2017.

**VOTE DE L'ASSEMBLEE**

Rapport adopté à l'unanimité

**Certifié exécutoire par le Président du comité syndical, compte tenu de la transmission en sous-préfecture, le 17/11/2017 et de la publication et de l'affichage le 29/11/2017.**

**Synacéa**  
Agir ensemble pour la Canche et ses affluents



**REÇU LE**

17 NOV. 2017

**SOUS-PREFECTURE  
de MONTREUIL-sur-MER**

Commune de Torcy

Délégation Travaux

Dans le cadre des travaux de restauration sur la commune de Torcy sous maîtrise d'ouvrage de l'Agence de l'eau et suite à la demande de la SNV Maritime pour la prise en charge des travaux par le Symcésa, il est proposé aux membres de l'assemblée de réaliser les conventions et d'autoriser le président à les signer.

Le financement est proposé comme suit :

Commande n° 09987	Montant de 6 585.00€ TTC
Commande n° 11232	Montant de 40 320.00€ TTC

L'ensemble des dépenses sera pris en charge par le Symcésa. Afin de se voir rétrocéder ces dépenses, le Symcésa réalisera un titre de recette à l'ordre de la SNV Maritime selon les conditions des articles 5 des conventions.

Décision Modificative BP 2017

Dépenses	Recettes
454157 / 28 915.00 €	454257 / 28 915.00 €
60632 / 2 275.00 €	74718 / 17 990.00 €
64111 / 15 715.00 €	

VOTE DE L'ASSEMBLEE

Rapport adopté à l'unanimité

Certifié exécutoire par le Président du comité syndical, compte tenu de la transmission en sous-préfecture, le 17/11/2017 et de la publication et de l'affichage le 29/11/2017.



REÇU LE

17 NOV. 2017

SOUS-PREFECTURE  
de MONTREUIL-sur-MER

**Extrait du registre des Délibérations de Monsieur le  
Président  
du Syndicat Mixte Canche et Affluents (Symcésa)**

-----  
**Réunion du 23 octobre 2017**  
-----

L'an deux mille dix-sept, le vingt-trois octobre à quatorze heures trente, les Membres du Syndicat Mixte Canche et Affluents se sont réunis au 19 Place d'Armes à Hesdin, sous la présidence de Monsieur Bruno ROUSSEL, suite de convocation en date du 03 Octobre 2017.

Étaient présents :

**Monsieur Henri BOITEL, Monsieur Freddy BLOQUET, Monsieur Jean-Marie TINCHON, Monsieur Claude COQUART et Monsieur Marc RICART** délégués représentant la communauté de communes Ternois com ; **Monsieur Philippe LEJOSNE et Monsieur Jean-Claude DARQUE** délégués représentant la communauté de communes des 7 vallées ; **Monsieur Bruno ROUSSEL, Monsieur Lucien BONVOISIN et Jean LEBAS** délégués représentant la communauté d'agglomération des deux baies en Montreuillois ; **Monsieur Thierry CAZIN** délégué représentant la communauté de communes de Desvres Samer ; **Monsieur Nicolas PICHONNIER** délégués représentant la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; **Monsieur Damien BRICOUT** délégué représentant la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois.

Pouvoir :

Absents excusés :

Madame Mary BONVOISIN, Monsieur Pierre-Georges Dachicourt, Monsieur Daniel FASQUELLE et Monsieur Jean-Claude DESCHARLES délégués représentants la Communauté de Communes des deux baies en Montreuillois ; Monsieur Bernard TAFFIN et Monsieur Bernard BAYOT délégués représentants la Communauté de Communes des 7 vallées. Monsieur Christophe COFFRE délégué représentant la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois. Madame Pierette DUEZ délégués représentant la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois.

**Nombre de délégués en exercice : 14**

**Nombre de délégués présents : 13**

**Nombre de délégués présents représentant le quorum : 9**

- Titulaires : 8

- Suppléants : 1

**Nombre de délégués absents représentés : 0**

**Extrait du registre des Délibérations de Monsieur le  
Président  
du Syndicat Mixte Canche et Affluents (Symcécia)**

**Réunion du 23 octobre 2017**

L'an deux mille dix-sept, le vingt-trois octobre à quatorze heures trente, les Membres du Syndicat Mixte Canche et Affluents se sont réunis au 19 Place d'Armes à Hesdin, sous la présidence de Monsieur Bruno ROUSSEL, suite de convocation en date du 03 Octobre 2017.

Etaient présents :

**Monsieur Henri BOITEL, Monsieur Freddy BLOQUET, Monsieur Jean-Marie TINCHON, Monsieur Claude COQUART et Monsieur Marc RICART** délégués représentant la communauté de communes Ternois com ; **Monsieur Philippe LEJOSNE et Monsieur Jean-Claude DARQUE** délégués représentant la communauté de communes des 7 vallées ; **Monsieur Bruno ROUSSEL, Monsieur Lucien BONVOISIN et Jean LEBAS** délégués représentant la communauté d'agglomération des deux baies en Montreuillois ; **Monsieur Thierry CAZIN** délégué représentant la communauté de communes de Desvres Samer ; **Monsieur Nicolas PICHONNIER** délégués représentant la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; **Monsieur Damien BRICOUT** délégué représentant la Communauté de Communes des Campagne de l'Artois.

Pouvoir :

Absents excusés :

Madame Mary BONVOISIN, Monsieur Pierre-Georges Dachicourt, Monsieur Daniel FASQUELLE et Monsieur Jean-Claude DESCHARLES délégués représentants la Communauté de Communes des deux baies en Montreuillois ; Monsieur Bernard TAFFIN et Monsieur Bernard BAYOT délégués représentants la Communauté de Communes des 7 vallées. Monsieur Christophe COFFRE délégué représentant la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois. Madame Pierette DUEZ délégués représentant la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois.

**Nombre de délégués en exercice : 14**

**Nombre de délégués présents : 13**

**Nombre de délégués présents représentant le quorum : 9**

- Titulaires : 8

- Suppléants : 1

**Nombre de délégués absents représentés : 0**

**Intervention Pédagogique**

Dans le cadre des interventions pédagogiques pouvant être réalisées par le personnel du Symcécia, il est proposé aux membres de l'assemblée de valider le coût d'intervention suivant et d'autoriser le Président à signer les conventions correspondantes.

Coût d'intervention à la journée et par personne : 150.00€  
TTC

**VOTE DE L'ASSEMBLEE**

Rapport adopté à l'unanimité

**Certifié exécutoire par le Président du comité syndical,  
compte tenu de la transmission en sous-préfecture,  
le 17/11/2017 et de la publication et  
de l'affichage le 29/11/2017.**

  
Afin responsable pour la Canche et ses affluents



**REÇU LE**

17 NOV. 2017

**SOUS-PREFECTURE  
de MONTREUIL-sur-MER**

**Extrait du registre des Délibérations de Monsieur le  
Président  
du Syndicat Mixte Canche et Affluents (Symcésa)**

**Réunion du 23 octobre 2017**

L'an deux mille dix-sept, le vingt-trois octobre à quatorze heures trente, les Membres du Syndicat Mixte Canche et Affluents se sont réunis au 19 Place d'Armes à Hesdin, sous la présidence de Monsieur Bruno ROUSSEL, suite de convocation en date du 03 Octobre 2017.

Etaient présents :

**Monsieur Henri BOITEL, Monsieur Freddy BLOQUET, Monsieur Jean-Marie TINCHON, Monsieur Claude COQUART et Monsieur Marc RICART** délégués représentant la communauté de communes Ternois com ; **Monsieur Philippe LEJOSNE et Monsieur Jean-Claude DARQUE** délégués représentant la communauté de communes des 7 vallées ; **Monsieur Bruno ROUSSEL, Monsieur Lucien BONVOISIN et Jean LEBAS** délégués représentant la communauté d'agglomération des deux baies en Montreuillois ; **Monsieur Thierry CAZIN** délégué représentant la communauté de communes de Desvres Samer ; **Monsieur Nicolas PICHONNIER** délégués représentant la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; **Monsieur Damien BRICOUT** délégué représentant la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois.

Pourvoir :

Absents excusés :

Madame Mary BONVOISIN, Monsieur Pierre-Georges Dachicourt, Monsieur Daniel FASQUELLE et Monsieur Jean-Claude DESCHARLES délégués représentants la Communauté de Communes des deux baies en Montreuillois ; Monsieur Bernard TAFFIN et Monsieur Bernard BAYOT délégués représentants la Communauté de Communes des 7 vallées. Monsieur Christophe COFFRE délégué représentant la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois. Madame Pierette DUEZ délégués représentant la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois.

Nombre de délégués en exercice : 14

Nombre de délégués présents : 13

Nombre de délégués présents représentant le quorum : 9

- Titulaires : 8

- Suppléants : 1

Nombre de délégués absents représentés : 0

**Amortissement des immobilisations**

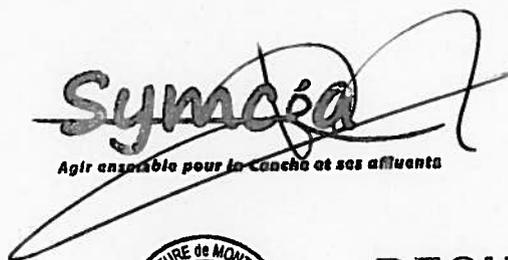
Il est proposé aux membres de l'assemblée de valider la décision modificative relative à l'amortissement des immobilisations au compte 2033 comme suit :

Recettes d'investissement	Dépenses de fonctionnement	Dépenses d'investissement	Recettes de fonctionnement
28033	1450.00 €	2031	1450.00 €
			6238 -1450.00 €

**VOTE DE L'ASSEMBLEE**

Rapport adopté à l'unanimité

**Certifié exécutoire par le Président du comité syndical,  
compte tenu de la transmission en sous-préfecture,  
le 17/11/2017 et de la publication et  
de l'affichage le 20/11/2017.**



Agir ensemble pour le Canche et ses affluents



**REÇU LE**

17 NOV. 2017

**SOUS-PREFECTURE  
de MONTREUIL-sur-MER**

**Extrait du registre des Délibérations de Monsieur le  
Président  
du Syndicat Mixte Canche et Affluents (Symcécia)**

**Réunion du 23 octobre 2017**

L'an deux mille dix-sept, le vingt-trois octobre à quatorze heures trente, les Membres du Syndicat Mixte Canche et Affluents se sont réunis au 19 Place d'Armes à Hesdin, sous la présidence de Monsieur Bruno ROUSSEL, suite de convocation en date du 03 Octobre 2017.

Etaients présents :

**Monsieur Henri BOITEL, Monsieur Freddy BLOQUET, Monsieur Jean-Marie TINCHON, Monsieur Claude COQUART et Monsieur Marc RICART** délégués représentant la communauté de communes Ternois com ; **Monsieur Philippe LEJOSNE et Monsieur Jean-Claude DARQUE** délégués représentant la communauté de communes des 7 vallées ; **Monsieur Bruno ROUSSEL, Monsieur Lucien BONVOISIN et Jean LEBAS** délégués représentant la communauté d'agglomération des deux baies en Montreuillois ; **Monsieur Thierry CAZIN** délégué représentant la communauté de communes de Desvres Samer ; **Monsieur Nicolas PICHONNIER** délégués représentant la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; **Monsieur Damien BRICOUT** délégué représentant la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois.

Pourvoir :

Absents excusés :

**Madame Mary BONVOISIN, Monsieur Pierre-Georges Dachicourt, Monsieur Daniel FASQUELLE et Monsieur Jean-Claude DESCHARLES** délégués représentants la Communauté de Communes des deux baies en Montreuillois ; **Monsieur Bernard TAFFIN et Monsieur Bernard BAYOT** délégués représentants la Communauté de Communes des 7 vallées. **Monsieur Christophe COFFRE** délégué représentant la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois. **Madame Pierette DUEZ** délégués représentant la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois.

**Nombre de délégués en exercice : 14**

**Nombre de délégués présents : 13**

**Nombre de délégués présents représentant le quorum : 9**

- Titulaires : 8

- Suppléants : 1

**Nombre de délégués absents représentés : 0**

**Nomination du représentant du Symcécia à la Commission  
Locale de l'Eau**

La composition de la Commission Locale de l'Eau de la Canche a été modifiée le 9 octobre 2017 par arrêté préfectoral à la suite de la réforme territoriale. Monsieur Serge Magniez, délégué du Symcécia pour la communauté de communes des Vertes Collines du Saint Polois, représentait le Symcécia dans l'arrêté de composition précédent mais ne fait plus partie du conseil du Symcécia. En conséquence, les membres du conseil sont interrogés pour proposer un nouveau représentant à cette instance. Après discussion, **Monsieur Thierry Cazin**, délégué de la Communauté de communes de Desvres-Samer donne son accord pour représenter le Symcécia à la CLE de la Canche.

**VOTE DE L'ASSEMBLEE**

Rapport adopté à l'unanimité

**Certifié exécutoire par le Président du comité syndical,  
compte tenu de la transmission en sous-préfecture,  
le 17/11/2017 et de la publication et  
de l'affichage le 29/11/2017.**

  
Agir ensemble pour la Canche et ses affluents



**REÇU LE**

17 NOV. 2017

**SOUS-PREFECTURE  
de MONTREUIL-sur-MER**

**Extrait du registre des Délibérations de Monsieur le  
Président  
du Syndicat Mixte Canche et Affluents (Symcésa)**

**Réunion du 23 octobre 2017**

L'an deux mille dix-sept, le vingt-trois octobre à quatorze heures trente, les Membres du Syndicat Mixte Canche et Affluents se sont réunis au 19 Place d'Armes à Hesdin, sous la présidence de Monsieur Bruno ROUSSEL, suite de convocation en date du 03 Octobre 2017.

Etaient présents :

**Monsieur Henri BOITEL, Monsieur Freddy BLOQUET, Monsieur Jean-Marie TINCHON, Monsieur Claude COQUART et Monsieur Marc RICART** délégués représentant la communauté de communes Ternois com ; **Monsieur Philippe LEJOSNE et Monsieur Jean-Claude DARQUE** délégués représentant la communauté de communes des 7 vallées ; **Monsieur Bruno ROUSSEL, Monsieur Lucien BONVOISIN et Jean LEBAS** délégués représentant la communauté d'agglomération des deux baies en Montreuillois ; **Monsieur Thierry CAZIN** délégué représentant la communauté de communes de Desvres Samer ; **Monsieur Nicolas PICHONNIER** délégués représentant la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; **Monsieur Damien BRICOUT** délégué représentant la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois.

Pouvoir :

Absents excusés :

Madame Mary BONVOISIN, Monsieur Pierre-Georges Dachicourt, Monsieur Daniel FASQUELLE et Monsieur Jean-Claude DESCHARLES délégués représentants la Communauté de Communes des deux baies en Montreuillois ; Monsieur Bernard TAFFIN et Monsieur Bernard BAYOT délégués représentants la Communauté de Communes des 7 vallées. Monsieur Christophe COFFRE délégué représentant la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois. Madame Pierette DUEZ délégués représentant la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois.

Nombre de délégués en exercice : 14

Nombre de délégués présents : 13

Nombre de délégués présents représentant le quorum : 9

- Titulaires : 8

- Suppléants : 1

Nombre de délégués absents représentés : 0

Amortissement des immobilisations

Modification délibération n° 7

Il est proposé aux membres de l'assemblée de valider la décision modificative relative à l'amortissement des immobilisations au compte 2033 comme suit :

Recettes d'investissement

28033 Opération d'ordre 040 1450.00 €

Dépenses d'investissement

2031 1450.00€

Recettes de fonctionnement

6238 1450.00 €

Dépenses de fonctionnement

6811 Opération d'ordre 042 1450.00 €

VOTE DE L'ASSEMBLEE

Rapport adopté à l'unanimité

**Certifié exécutoire par le Président du comité syndical,  
compte tenu de la transmission en sous-préfecture,  
le 16/01/18 et de la publication et  
de l'affichage le**

  
**Symcésa**  
Agir ensemble pour la Canche et ses affluents



**REÇU LE**

19 JAN. 2018

**SOUS-PREFECTURE  
de MONTREUIL-sur-MER**